

Par Lulu63, le 22/03/2006 à 21:11

j'ai eu ce sujet en concours aujourd'hui.

Bonsoir,

sujet de droit public :

la séparation des pouvoirs aujourd'hui

La séparation des pouvoirs aujourd'hui
Moi j'ai recentré le sujet sur la Vème république et la plus ou moins grande necessité d'aller vers une VIeme République qui aboutit soit à une séparation souple des pouvoirs (parlementarisme) soit une séparation rigide (présidentialisme)
I Un diagnostic du régime actuel plutot positif malgré quelques faiblesses
A. Un Regime qui a su surmonter les crises B. Mais quelques lacunes
Il De profonds changements à des petits ajustements
A. Un traitement lourd : du régime presidentiel au regime parlementaireB. L'homéopathie : de petites mesures pour rééquilibrer les pouvoirs
quand je me relis ! je trouve ca bof meme voir HS

Dans le I je ne vois pas trop ou tu parles de la séparation des pouvoirs... et le II ça parle pas

d'aujourd'hui... Mag Em gros je virouve ca hors sujet. Mais ce n'est que mon avis mage not found or type unknown

Par Lulu63, le 22/03/2006 à 21:26

Par **sabine**, le **22/03/2006** à **21:18**

comment vous auriez aborder le sujet ?

dans le I

Je parle de la cohabitation avec dissolution de l'assemblée par le PDR et la motion de censure. -> séparation souple des pouvoirs

Techniques des ordonnances. L'assemblée est courcircuité. 90% des projets de loi sont d'origine gouvernementales.

Ma problèmatique c'est 'comment on voit aujoud'hui la séparation des pouvoirs'

Par sabine, le 22/03/2006 à 21:41

:00ps:

Ok. Je n'avais pas compris ça avec l'intitulé des parties Image not found or type unknown

Par Lulu63, le 22/03/2006 à 21:48

En fait je crois que ca sert pas à grand chose que je pose mon sujet sur un forum.

C'est difficile de juger à partir d'un squelette qu'est le plan.

Je crois que j'ai plus qu'à attendre les résultats. Apres je pourrais juger...

Par Stigma, le 02/04/2006 à 03:47

[quote="Lulu63":xknu4mig]En fait je crois que ca sert pas à grand chose que je pose mon sujet sur un forum.

C'est difficile de juger à partir d'un squelette qu'est le plan.

Je crois que j'ai plus qu'à attendre les résultats. Apres je pourrais juger...[/quote:xknu4mig]Au contraire, normalement je dirais qu'on doit pouvoir deviner le raisonnement et les arguments développés à partir des intitulés du plan..

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **11:48**

ton sujet est la separation des pouvoirs

je ne sais pas pour quel concours c'est, mais les pouvoirs en France il y en a 3...

executif, legislatif et judiciaire

il me semble que le pouvoir judiciaire tu n'en fais pas etat...

Par sabine, le 02/04/2006 à 12:33

Pour faire suite au message de Jeecy nous on nous a dit que lorsqu'on devait parler de la séparation des pouvoirs, on n'était pas obligé de parler du pouvoir judiciaire... Apparement cela ne présente que peu d'intérêt...

Par jeeecy, le 02/04/2006 à 13:03

ca depend de la matiere

si tu fais du constit effectivement

mais il faut quand meme l'eliminer en intro au minimum

toutefois le juridiciaire a un pouvoir non negligeable notamment vis à vis de l'international, modificaction des lois...

Par annea, le 02/04/2006 à 14:45

effectivement, si c'est du droit constit moi aussi j'aurais retirer le pouvoir judiciaire mais en l'expliquant en intro. Et j'aurais pas cherché midi à quatorze heure, j'aurais fait en I le pouvoir executif et en II le pouvoir législatif.... avec peut être, puisque ça n'est pas précisé dans le sujet, avant la Vème république et de nos jours!!! C'est peut être simple mais au moins on s'y

perd pas!!! Image not fourlichagte/pett/pokund/varii type unknown

Par sabine, le 02/04/2006 à 16:23

:))

Merci pour ta réponse Jeecy! Image not found or type unknown

:)

Et pour annea le sujet précise "aujourd'hui"... Image not found or type unknown

Par jeeecy, le 02/04/2006 à 17:54

[quote="annea":3agrdtmf] j'aurais fait en I le pouvoir executif et en II le pouvoir législatif[/quote:3agrdtmf]

le but etant de demontrer les implication de chacun des pouvoirs dan sles autres et surtout de montrer que l'executif a pris le pas sur le legislatif, je ne pense pas que ton plan soit adequat

celui de Lulu63 me plait plus, surtout si on elimine le pouvoir judiciaire en intro avec quelques elements de reflexion dessus quand meme

Par annea, le 02/04/2006 à 18:06

:oops:

Image not foundern/avais pas vu le "aujourd'hui".....excuses!!!

J'aime beaucoup le plan de lulu mais ne montre t-il pas trop l'opinion personnelle de l'auteur?? Peut on critiquer dans un devoir ou est -on censé faire une constatation ???????

Merci de répondre à cette question qui pourrait m'être utile dans mes devoirs!!! Image not found or type un known

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **18:37**

tu peux critiquer dans la mesure ou tu justifies ce que tu avances

mais il faut tout de meme rester objectif pour bien exposer tous les problemes avant de prendre position

Par annea, le 02/04/2006 à 20:09

C'est quand même un peu critique si le correcteur n'est pas d'accord avec ce qu'on

avance??? Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **02/04/2006** à **20:10**

bah non des lors que tu avnaces des arguments solides pour fonder ta these

le correcteur est un homme intelligent (enfin normalement) donc si c'est bien argumente il n'y a pas de probleme